



Edito

Le débarquement de Pierre Louis BRAS de la présidence du COR par le duo MACRON / BORNE signe l'ultime vengeance sur le dossier de la réforme des retraites. Le message de Pierre Louis BRAS sur les dépenses des retraites « qui ne dérapent pas, voire même diminuent sur le long terme dans 3 hypothèses sur 4 » était si clair qu'il a dérangé le pouvoir. Nous en avons parlé à notre AG (cf page 3, actualité).

Avec son successeur, Gilbert CETTE, réputé pour sa proximité avec la Macronie, pas de risque de dérapage... Mais l'avenir même du COR est posé : sa suppression au profit d'un comité d'experts chargé de conseiller le gouvernement était déjà prévue dans le projet de loi de la retraite par points... et Gilbert CETTE, conseiller de Macron, était à la manœuvre...

Pourtant, la fonction du COR est de parvenir à un diagnostic partagé entre les partenaires sociaux dans le but d'éclairer les choix sur l'avenir des retraites.

La défense du pouvoir d'achat des retraités reste notre priorité et les rassemblements du 24 octobre sont un point d'appui pour se faire entendre. Depuis 2017, nos pensions sont restées constamment en dessous de l'inflation, d'où notre exigence de 10% d'augmentation.

Le PLFSS, adopté avec un énième 49.3, tourne le dos aux besoins de la population en termes de santé, d'accès aux soins et de développement du service public hospitalier. Il va enfoncer le pays dans la crise sanitaire. Voir en page 6 de notre bulletin.

Situation en Israël et à Gaza

La FGR a fait un communiqué sur la situation en Palestine (voir site national). Elle condamne l'attaque terroriste de Hamas contre la population israélienne et elle condamne la réplique disproportionnée de l'état d'Israël qui conduit à punir collectivement une population par un blocus effrayant et par un massacre épouvantable.

La FGR appelle au respect du droit international.

Le 4 novembre 2023, Michel FORTUNA



Sommaire

- P. 1 - Edito, régionale d'automne
- P. 2 - Compte rendu AG 2 mars 2023, CE Var
- P. 3, 4 - Suites CR AG 2 mars 2023
- P. 5 - Congrès national Dax, après LURE, adhérez
- P. 6 - Actualités, communiqués du groupe des 9



Mardi 17 octobre 2023, la FGR-FP a tenu sa Régionale d'automne à Marseille, avec la participation de Jacques FOGLIARINI, du Bureau National.

Joël TERUEL, des Alpes de Haute Provence, notre nouveau délégué régional depuis le congrès de DAX, a présidé la séance, aidé de Corinne VIALLE, des Bouches-du-Rhône, son adjointe. 5 départements sur 6 étaient présents. Nous avons eu une pensée attristée pour Jacques HAUYE, notre précédent délégué régional décédé en juin dernier.

Compte rendu de l'AG du 2 mars 2023

Domaine de Massacan à La Garde



36 adhérent.es présent.es.

Invités présents : Christian LOMBARDO et Andrée LECACHEUR (FNOM), Joseph SINIGAGLIA (UNRPG), Patrick TARTELET (UNSOR), Jean Claude MARTIN (UNRP, représentant Michel FIOL)

Excusés : Jean Marie ROUSSEL (ANR), Claire TENAILLON (Solidaires Finances Publiques), Emmanuel TRIGO (FSU).

Président de séance : Maurice ROUX - **Secrétaire de séance :** Gilberte MANDON

Michel FORTUNA salue les présent.es et les invité.es.

1/ Rapport d'Activité départemental

Le secrétaire départemental Michel FORTUNA présente l'activité de l'année écoulée :

Vous avez reçu le rapport d'activité dans notre bulletin de février et vous avez des exemplaires à disposition sur place. En préambule, et en question, nous nous interrogeons sur l'état à venir des mobilisations. Nous avons eu la réponse, en ce début d'année, avec plusieurs grosses manifestations contre la réforme des retraites. Nous y reviendrons au point 6 tout à l'heure. Pour résumer, notre activité s'est poursuivie en 2022 tant au plan interne à la FGR (réunions de CE et AG) qu'au niveau du pôle des retraités, ainsi qu'avec le G9 retraités avec lequel nous avons mené des actions, sauf au cours du dernier trimestre 2022. Nous avons pris toute notre place au CDCA et nous en reparlerons au point 6. Il n'y a pas de questions ni de remarques.

Le Rapport d'Activité est adopté à l'unanimité.

2/ Rapport Financier départemental

La Trésorière Gilberte MANDON présente le rapport financier 2022 publié dans le bulletin n° 68 de février 2023.

Dépenses : 2538,65 €. Elles incluent une anticipation pour l'édition et l'expédition du bulletin 68.

Recettes : 1970,96 €. Le nombre d'adhérent.es direct.es, qui constitue une ressource non négligeable, continue de diminuer : nous en avons 16 en 2022 (19 en 2021).

Le déficit est à peu près stable 567,69 €.

Roger DURAND demande pourquoi la FGR participe au repas de l'AG.
Réponse : C'est l'habitude et cela permet à plus d'adhérent.es de participer.

Françoise DENIS demande des explications sur le poste 6 (diffusion du bulletin départemental).
Réponse : C'est là que l'on retrouve l'anticipation de l'expédition du bulletin n° 68 de février 2023.

Isabelle JOUAS demande quel est le nombre d'adhérent.es à la section du Var.
Réponse : en 2022, 16 AD et 365 adhérent.es des syndicats (base du reversement national) mais il y en a plus avec les étiquettes reçues pour les envois du bulletin. Nous tournons à environ 400.

Le Rapport Financier départemental est adopté à l'unanimité.

Francine BALLEY lit le rapport de la commission de vérification des comptes du 7 février 2023, qui propose de donner quitus à la trésorière.

Le quitus est donné à la Trésorière à l'unanimité.

3/ Election de la CE 2023 - 2026

Le nombre maximum est de 27 membres. Il y a 23 élu.es sortant.es. Les sortant.es sont candidat.es sauf Christiane CEZE, Pascale DE UBEDA et Roger SERVIERES, que nous remercions de leur engagement.

Dans la salle deux nouvelles candidatures sont proposées et **retenues à l'unanimité :**

Isabelle JOUAS et Jean François BEGIS.

Notre CE comptera donc 21 membres.

4/ Election de la commission de contrôle des comptes pour 2023

Les 3 membres de la commission sont à nouveau candidates. Il n'y a pas d'autres candidatures.

Francine BALLEY, Mireille GOIBAS et Lise PEGAS sont élues à l'unanimité.

L'Assemblée Générale 2023 a élu la
Commission de vérification
des comptes jusqu'à l'AG 2024.



Une AG studieuse et attentive

Commission Exécutive Var Elue à l'AG 2023 jusqu'en 2026

ANDRAU	Jean Pierre	Toulon
BASACCO	Marc	St Maximin
BEGIS	Jean François	La Garde
CALISTRI	Carole	La Valette
CALISTRI	Jean Pierre	La Valette
DENIS	Françoise	Toulon
FACHE	Maguy	La Crau
FORTUNA	Michel	Le Pradet
GIACOMUZZO	Nicole	Brignoles
GROS	Marie Paule	La Garde
HIMBER	Philippe	Toulon
JOUAS	Isabelle	La Garde
MANDON	Gilberte	Le Pradet
NOIROT	Annie	Bormes
PARIZOT	Alain	Toulon
POTTIER	Michel	La Garde
RAIMBAULT	Fabienne	La Garde
ROUX	Maurice	La Valette
SEDES	Jacques	Le Luc
SILHOL	Jacques	Le Val
TOUSSAN	Gérard	Lorgues

5/ Mandats pour le congrès national de DAX

Rappel : Nos délégués, désignés lors de la CE du 24 novembre, sont Carole CALISTRI et Michel FORTUNA. Nous avons également désigné un auditeur : Jean Pierre CALISTRI.

Motion revendicative : A ce jour, nous n'avons pas reçu le projet d'introduction de la part du BN.

Nous avons réuni deux groupes de travail varois pour les 4 parties reçues et nous avons un certain nombre de remarques et d'amendements à vous proposer.

Nous examinons ensemble chacune des parties :

- **Fonction Publique :** 40 items, 8 remarques, pas d'amendement proposé, 3 amendements formulés.

- **Protection Sociale :** 73 items, 5 questions, 8 amendements proposés, 9 retenus.

- **Fiscalité :** 97 items, une question, 5 amendements proposés, 5 retenus.

- **Place du retraité dans la société :** 12 items, 2 questions, 6 amendements proposés, 6 retenus.

Chacune des propositions est examinée et discutée, par l'assemblée. Ce travail s'appuie sur la projection des textes et dure plus d'une heure (de 10 h 35 à 11 h 45).

Modifications des statuts et du RI : Ayant fait partie du groupe « Avenir de la FGR-FP » qui a proposé ces rectifications à la CEN, Gilberte fait la présentation des modifications proposées, qui seront soumises au vote du congrès. Il s'agit d'un toilettage et d'une actualisation en prise avec les évolutions, pas de changement radical.



Le travail sur la motion

6/ Actualité

Michel FORTUNA introduit le débat.

Nous sommes confrontés à 3 crises majeures.

La crise sanitaire et sociale qui a profondément marqué notre société et induit des ruptures du lien social en isolant les populations les plus fragiles. La pandémie a révélé les carences du système de santé et de l'organisation libérale en termes de production de vaccins ou de médicaments.

Nous sommes confrontés à l'explosion du coût de la vie en particulier sur les produits de l'alimentation et l'énergie.

La crise climatique dont les conséquences sont de plus en plus visibles : les périodes de sécheresse (notre département est concerné) alternent avec une pluviométrie atypique. La surexploitation de la planète menace la biodiversité et a des conséquences : manque d'accès à l'eau, conflits, mouvements migratoires...

La crise ukrainienne a introduit la guerre en Europe, voilà plus d'un an maintenant que cette guerre se déroule sans que nous voyions une issue se dessiner. L'agression de la Russie a radicalisé les positions des états, elle a marginalisé une solution sous l'égide de l'ONU et porte la menace d'une aggravation du conflit.

C'est dans ce contexte de crises exceptionnelles que le gouvernement a fait le choix de vouloir imposer une réforme des retraites qui ne se justifie pas.

Le groupe des 9 a pris toute sa place dans cette bataille. Suite aux travaux et avis du COR, son président Pierre Louis BRAS a expliqué que les dépenses de retraites sont globalement stabilisées et que même à très long terme elles diminuent dans 3 hypothèses sur 4.

Cette réforme n'a donc aucune légitimité économique (sauf à récupérer de l'argent pour financer d'autres choses que les retraites : la santé, l'éducation...).

Le gouvernement a voulu tromper l'opinion et il a menti :

Sur les soi-disant 1200 € dont il est aujourd'hui acté que très, très peu de retraités seraient concernés. Un retraité sur 8 est en dessous des 1200 € actuellement.

Sur la soi-disant réforme plus juste pour les femmes : reculer de 2 ans l'âge légal de départ efface le bénéfice des trimestres liés à la maternité. Et faut-il rappeler que les inégalités de salaires H/F sont encore amplifiées à la retraite.

Pour rappel, la pension moyenne des femmes est de 1154€, soit un écart de 40% avec celle des hommes

Sur l'indexation des pensions sur l'inflation : chacun a pu constater qu'il n'en était rien, l'augmentation des pensions est très inférieure à la hausse des prix (6,2%). Le gouvernement ne respecte pas la loi depuis des années. Et rappelons que nous revendiquons que les retraites soient indexées sur le salaire moyen (pour 2 raisons : c'est beaucoup plus juste et c'est aussi maintenir le lien avec les actifs). On pourrait continuer cette liste...

L'opinion publique n'est pas dupe, elle est contre cette réforme à près de 2/3 des sondés (90% chez les salariés). Le point faible des mobilisations réside cependant dans le manque de confiance des salariés dans sa capacité à gagner ce combat.

Le pôle des retraités : FGR-FP, AOM, UNRPG, UNRP, ANR-PTT, UNSOR.

Il s'est exprimé en complément des informations diffusées par le G9 : il a notamment rappelé que le relèvement de l'âge légal à 64 ans affecterait les dépenses afférentes aux prestations sociales. En effet le nombre de bénéficiaires de pensions d'invalidité, d'allocations d'indemnisation de chômage ou de rentes pour accidents de travail et de maladies professionnelles ou arrêts maladie... va augmenter !

Pour le Pôle, cette réforme, avec les piliers non négociables sur lesquels elle est construite, constitue une régression sociale sans précédent...

Le gouvernement évite soigneusement d'envisager des contributions sociales assises sur les revenus du capital. Les produits exponentiels de toutes les spéculations restent scandaleusement épargnés.

Les profits de Total, LVMH et consorts ont été révélés en ce début d'année : il s'agit de dizaines, voire de centaines de milliards d'€.

Le gouvernement évite également de s'attaquer à la fraude fiscale : celle-ci est estimée à 100 milliards par an (à comparer avec les quelques milliards qui manqueraient pour les retraites). Des restrictions de personnels ont pourtant été poursuivies dans les services de contrôle de la fraude fiscale...

Où en sommes-nous ?

4 très grosses manifestations depuis le 19 janvier, dans un cadre syndical unitaire exemplaire.

La prochaine grande manif aura lieu le 7 mars et les syndicats appellent à mettre le pays à l'arrêt.

La FGR prendra toute sa place dans cette action (sans oublier celles du 8 mars solidarité avec les femmes pour défendre leurs droits et celle du 9 mars en soutien à la jeunesse).

Suite page 4

Protection sociale

Nous avons pointé notre désaccord avec la création d'une 5^{ème} branche autonomie, soi-disant au sein de la sécu mais en réalité dépendante d'une caisse autonome financée à 90% par la CSG et avec comme règle que le montant des prestations ne devra pas excéder le montant du financement attribué... c'est tout dire !

Désaccord également avec la mise en œuvre de la PSC qui place les retraités dans une situation difficile et inégale par rapport aux actifs.

CDCA / EHPAD

Nous déplorons l'abandon de la loi Grand Age et Autonomie, en particulier dans le contexte du scandale des EHPAD révélé notamment par le livre de Victor Castanet.

Nous avons déjà abordé cette question l'an dernier. Depuis une nouvelle édition du livre « les fossoyeurs » est sortie avec l'ajout d'une dizaine de chapitres inédits. A lire !

La situation dans les EHPAD ne s'est pas améliorée faute de moyens même si la sortie de ce livre a déclenché une libération de la parole et un débat public national.

De nombreuses enquêtes ont finalement été lancées par l'Etat créant une onde de choc qui dépasse largement le groupe ORPEA.

Au niveau du CDCA du Var où nous siégeons, nous étions intervenus sur la question de financements publics octroyés sans contrôle à hauteur de plusieurs dizaines de millions d'€ sans obtenir de réponses. Le président du CD de l'époque Marc GIRAUD n'avait pas daigné nous répondre. Il a été depuis condamné par la justice tout comme la vice-présidente du CDCA.

Le G9 varois s'est donc adressé au nouveau président du CD JL MASSON dont le cabinet recevra une délégation.

Le CDCA du Var devrait être réuni le 14 avril et nous ne manquerons pas de reposer nos questions.

Débat :

Jean François BEGIS souligne la duplicité du gouvernement et le cynisme de la droite, qui se prétendent défenseurs du système de retraite par répartition. Il faut augmenter les salaires, et donc les cotisations, et taxer les revenus du capital, les dividendes, si l'on veut perpétuer la répartition. Les dividendes sont des revenus à considérer comme des salaires et doivent nourrir, eux aussi, les caisses de retraites.

Jean Pierre ANDRAU donne les rendez-vous des mobilisations du 7 mars contre la réforme des retraites et du 8 mars pour les droits des femmes.

Jean Pierre CALISTRI complète les informations sur ces mobilisations.

Florence DE CARLO espère que le 7 mars la France sera à l'arrêt.

Gilberte MANDON revient sur le détournement de vocabulaire des gouvernants, et cite l'exemple des maisons de santé, regroupement de professionnels médicaux libéraux, qui n'ont rien à voir avec les centres de santé, où l'accès aux soins est pris en charge totalement par la Sécu et les professionnels de santé rémunérés par la Sécu. Il en est de même avec la Grande Sécu du gouvernement pour contrer notre revendication du 100 % Sécu.

Jean-François BEGIS espère que le piège gouvernemental dont il a parlé sera dénoncé dans les media nationaux avant le 7 mars.

Philippe HIMBER salue la reconnaissance nouvelle des syndicats. Il s'inquiète du « tout sauf Macron » qui ouvre grand la porte à Marine LE PEN. Il faut populariser la revendication d'une vraie réforme des retraites qui s'attaque aux revenus financiers.

7/ Questions diverses :

Richard GUIGO a envoyé une question écrite, mais il estime avoir eu des réponses dans le point actualité. Il précise qu'il n'y a pas assez de chiffreages des sommes volées à l'Etat dans la revue nationale, par exemple l'article sur Dubaï, dans le dernier numéro, ne donnait pas de chiffres. C'est notre talon d'Achille, il y a des progrès à faire.

8/ Interventions des invités

Patrick TARTELET (UNSOR) se présente et nous présente son organisation. L'UNSOR, fondée en 1930, regroupe des officiers des 3 armées et de la gendarmerie, ainsi que leurs ayants-droits. Avec environ 5000 adhérents, l'UNSOR existe dans 68 départements en Métropole, DOM-TOM, et fonctionne avec le bénévolat. Son dernier congrès s'est tenu à Pondichéry.

Les préoccupations actuelles sont les pensions militaires, les pensions de réversion, le pouvoir d'achat, la réforme des retraites. Ils sont souvent écoutés mais il faut du temps pour être entendus. L'UNSOR a rejoint le Pôle des retraités pour être mieux entendu.

Claude AGOSTINI lui demande à quel âge ils prennent la retraite.

Patrick TARTELET lui répond qu'ils prennent leur retraite après 30 ans de service, à 50 ans, que les militaires sont assimilés fonctionnaires.

Christian LOMBARDO (AOM) précise que les limites d'âge varient selon les grades, que les pensions sont proportionnelles aux années faites, avec 17 ans minimum, ce qui équivaut à environ 800 € par mois, que les militaires sont souvent polypensionnés et donc pénalisés.

Par ailleurs il s'indigne que l'Etat se désengage de tout, qu'il délègue ses compétences aux municipalités et aux régions.

Michel FORTUNA remercie l'Assemblée pour ces échanges et ce travail pointu sur les mandats.

Le Président de séance, Maurice ROUX, lève la séance à 12 h 35 et nous invite à rejoindre la salle de restauration.

*Compte rendu fait par Gilberte MANDON
le 16 mai 2023*



Retour sur le congrès national DAX du 4 au 6 avril 2023

(Extraits du PV de la CE du 23 mai 2023)

« Michel souligne que la grande majorité des amendements du Var ont été repris dans le texte voté. Le point noir reste la féminisation des instances, notamment du Bureau National.

Carole nous présente un diaporama sur Dax, les conditions d'accueil fort agréables et le déroulé du congrès. Elle nous livre ses impressions car c'était son premier congrès FGR. Elle a apprécié l'attention portée aux congressistes, malgré le nombre. Elle s'interroge néanmoins sur le vote d'amendements pour lesquels elle n'a pas pu être mandatée car nous ne les avons pas lors de l'AG. Elle note cependant avoir assisté à un vrai exercice démocratique avec la prise en compte des interventions lors du vote de l'introduction et du texte international. Elle a vécu une expérience intéressante, formatrice, avec des gens sympathiques dans un lieu magnifique.

Gilberte précise que le nouveau secrétaire général, Jacques BRILLET, a pris un engagement pour œuvrer à une féminisation pour le prochain renouvellement des instances. Elle est d'accord sur l'ambiance chaleureuse, studieuse mais sans stress, de ce congrès. »



Les délégués du VAR à DAX



Un nouvel élan pour les Services Publics !

A LURE, les débats et la manifestation « Pour un nouvel élan pour nos services publics », initiés par la Convergence nationale des collectifs de défense et de développement des Services Publics, la Convergence Rail et la Coordination nationale des Comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité, ont rassemblé plus de 250 organisations, et se sont conclus par l'adoption d'une feuille de route dont l'un des axes forts est de mobiliser contre le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS 2024).

Tour de France pour la Santé

Un budget de la Sécurité Sociale pour sortir de la crise sanitaire et répondre aux besoins des populations



Appel signé au 31 août 2023 par près de 40 coordinations, syndicats, mutuelles, associations (dont la FGR-FP), équipes professionnelles, organisations locales et régionales, avec le soutien de 10 organisations politiques.



Adhérez à la FGR-FP



COTISATIONS DES ADHERENTS DIRECTS

Merci à celles et ceux qui ont renouvelé leur adhésion dès réception du courrier personnel de mai 2023. Les retardataires peuvent encore, bien évidemment, envoyer leur chèque, même montant que l'an passé, à l'ordre de FGR-FP 83, à la Trésorière départementale : **Gilberte MANDON**
362 rue de la Corniche 83220 LE PRADET

COTISATIONS DES ADHERENTS PAR VOIE SYNDICALE

Si vous adhérez à un syndicat affilié à la FGR-FP, **vous n'avez rien à faire.** C'est votre syndicat qui a versé une part de votre cotisation 2023 à la FGR-FP nationale, qui l'a ensuite redistribué aux sections départementales.

Communiqués du groupe des 9 : Après le 24 octobre et à propos du PLFSS adopté au 49.3

Après le succès des rassemblements du 24 octobre, plus que jamais les retraités continueront à agir pour exiger :
« 10% d'augmentation des retraites et pensions tout de suite »

dans l'attente d'un véritable rattrapage du pouvoir d'achat.

Malgré le temps souvent très incertain, les retraités se sont rassemblés ce 24 octobre pour faire entendre leurs doléances. Lors de cette journée, à l'occasion d'une centaine de rassemblements dans pratiquement tous les départements, ils étaient des milliers à braver les éléments.

Ils ont rappelé aux préfets, aux sous-préfets ou à leurs représentants qu'entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 août 2023, la perte de leur pouvoir d'achat s'élevait à 9,6% soit l'équivalent de 2,4 mois de pension et même à 11,5% et 3,6 mois de pension pour celles et ceux qui ont subi l'augmentation de la CSG au 1^{er} janvier 2018.

A Paris, la Première Ministre a refusé de recevoir une délégation, témoignant une fois de plus, du mépris de son gouvernement et du président à l'égard des retraités.es.

Oui leur exigence d'une d'augmentation de 10% des retraites et pensions tout de suite est légitime, à valoir sur un véritable rattrapage du pouvoir d'achat.

Elle est légitime lorsqu'on sait que l'inflation, qui s'élève d'ores et déjà à 5,7% sur un an, frappe davantage les plus âgés.

Elle est légitime lorsque dans le même temps,

- Le gouvernement trouve 413 milliards pour sa loi de programmation militaire.
- L'URSSAF évalue à 73,7 milliards d'euros les allègements de cotisations sociales patronales en 2022, 13,1 % de plus qu'en 2021, et tout ça sans contreparties.
- Pour le premier semestre 2023, 38 des 40 grands actionnaires cotés à la Bourse de Paris ont déjà dégagé 81 milliards d'euros de bénéfices...

Alors, plus que jamais, le groupe des 9 va continuer à mobiliser les retraités pour obtenir gain de cause.

D'ores et déjà les 9 organisations UCR CGT, UCR FO, CFTC, Unir CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR et Ensemble et Solidaires

- Invitent toutes celles et tous ceux qui ne l'ont pas encore fait à signer la pétition exigeant 10% d'augmentation de nos pensions et retraites tout de suite, pétition qui a déjà recueilli plus de 64 000 signatures.
- Décident d'organiser dans tous les départements des délégations auprès des députés et des sénateurs pour leur demander de relayer notre exigence au gouvernement.

PLFSS (extraits communiqué 31 octobre 2023)

Le PLFSS d'austérité va enfoncer le pays dans la crise sanitaire.

...Il tourne le dos aux besoins de la population en termes de santé, d'accès aux soins, de développement du service public hospitalier. Les politiques d'exonérations se développent, pesant lourdement sur les comptes de la Sécurité sociale et favorisant le remplacement de la cotisation par l'impôt ce qui conduit à l'étatisation du financement de la Sécurité sociale.

Alors que notre système de santé est au bord du gouffre d'un déficit de satisfaction des besoins en santé, l'objectif du gouvernement est uniquement financier et vise « le redressement des comptes sociaux ».

Rares sont les mesures concernant le chantier de l'autonomie : qui plus est, elles se caractérisent par leur indigence.

Alors que le nombre de personnes de 75 ans et plus va augmenter de 36 % entre 2020 et 2030, les organisations du G9 dénoncent les insuffisances de financements prévus tant en EHPAD que pour l'aide à domicile, et qui ne suffiront même pas à répondre à la nécessaire montée en charge des mesures adoptées dans le PLFSS 2023...

...Le fonds d'aide d'urgence de 100 millions d'euros ne suffira pas pour sauver les établissements et les services en péril. Un an après le scandale d'ORPEA, le gouvernement refuse de répondre à l'ampleur de la crise. Les organismes non lucratifs du secteur sont privés de moyens financiers, ce qui conduit à leur mise en liquidation et à l'élargissement progressif du secteur lucratif.

A défaut de dégager les financements publics nécessaires, les propositions visant à augmenter le Reste à Charge et/ou à faire appel à la famille ou à la population se multiplient. Pourtant les moyens existent : la suppression des exonérations, notamment, permettrait de dégager 73,6 milliards d'euros pour l'année 2022...

Communiqué à lire intégralement sur
Notre site national
<http://www.fgrfp.org>

LA LETTRE ELECTRONIQUE

Pour la recevoir, envoyez votre adresse mail à

fgrfp.83@gmail.com

Vous recevrez ainsi celle du Var (fréquence selon l'actualité varoise) et celle de la FGR-FP nationale, qui permet de connaître rapidement les prises de position de notre association syndicale.

